Calendrier prévisionnel de l'alternance 2026-2027

Sous réserve d'accréditation et de modification de maquette

B.U.T. Informatique : 3ème année

Réalisation d'applications : conception, développement, validation

Date de début de formation : 01/09/2026
Date de fin de formation : 27/08/2027
Nombre d'heures de formation : 3ème année: 420 h de cours + 70 h projet

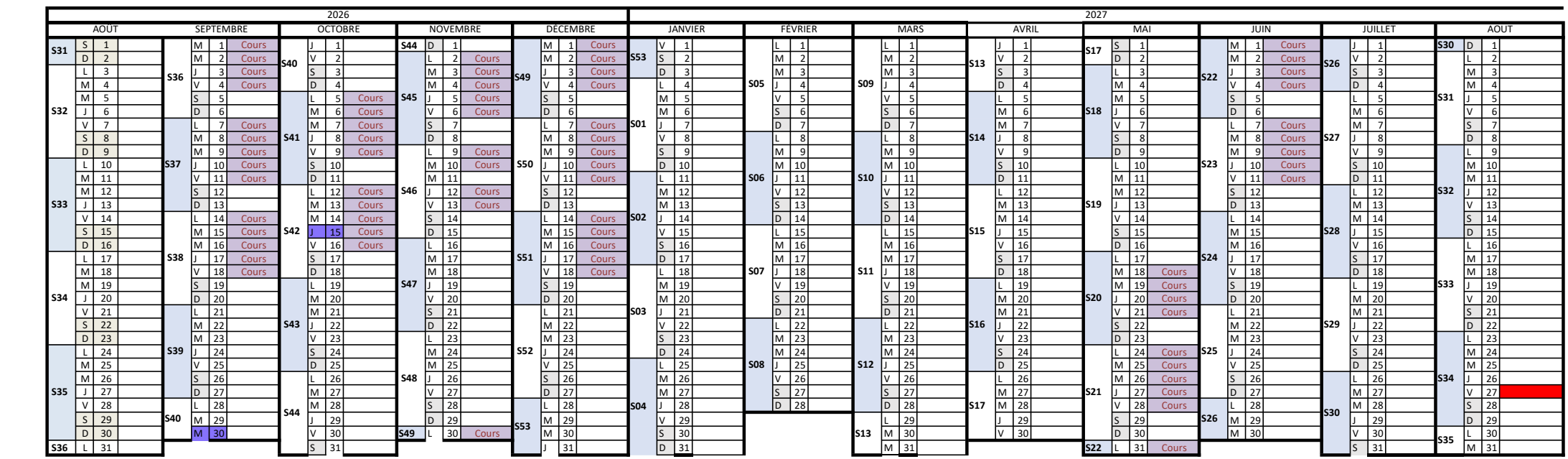

Périodes dans la structure d'accueil
Cours Période à l'IUT
Exam Examens
Sout Soutenance
Présentation des aides aux apprentis de 13h à 14h selon la disponibilité de l'apprenti. Replay disponible pour les contrats tardifs.
Fin de formation pour année diplomante

Document non contractuel

Le travail hebdomadaire dans la structure d'accueil de l'étudiant-alternant doit être égal à celui indiqué sur son contrat. Les droits aux congés sont identiques à ceux des salariés de droit commun. Ils dépendent du Droit du Travail, de la convention collective ou des règles propres à la structure d'accueil.
Lorsque l'étudiant-alternant n'est pas en cours, il doit être en entreprise durant la période de son contrat.